

QUELS LEVIERS DE CROISSANCE POUR LES PME DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE ?

Innovation, International, Investissement : les clés de la performance

AVRIL 2017

adibo



François BONNEAU
Président de Dev'up

Parce que les PME jouent un rôle primordial dans le tissu économique régional en termes d'emploi, de valeur ajoutée ou encore dans l'effort de recherche et d'innovation, Dev'up a entrepris de réaliser une enquête auprès d'un panel de PME impliquées dans une démarche d'innovation, de développement international et d'investissement.

Dev'up s'est fixé des objectifs multiples : connaître les performances des PME en termes d'innovation, d'international et d'investissement, qui sont parmi les principaux moteurs de la croissance, mais également connaître leurs perspectives, les freins à leur développement ou encore leurs attentes en termes d'accompagnement.

Pour grandir, ces PME s'appuient sur plusieurs leviers de développement, qu'elles actionnent au quotidien ou à des moments clés de la vie de l'entreprise... avec éventuellement en ligne de mire le passage au statut d'ETI (Entreprise de Taille Intermédiaire) ou de grand groupe...

SOMMAIRE

2 Portrait des PME interrogées

3 L'activité des PME en 2015

4 L'innovation à tous les niveaux de l'entreprise

6 La stratégie de conquête à l'international

8 L'investissement et le financement

9 Perspectives

LES ENSEIGNEMENTS CLÉS

BILAN 2015 : UNE AMÉLIORATION GLOBALE DE LA SITUATION DES PME INTERROGÉES

- Un **chiffre d'affaires moyen** de plus de 10 millions d'euros, en croissance pour 58 % des entreprises interrogées
- Un **montant consacré à la R&D** supérieur ou égal à celui de l'année passée pour 84 % des PME
- En moyenne 9 % du **CA consacrés au financement de la R&D**
- 77 % des PME interrogées déclarent une activité à l'**international**. Pour 44 % d'entre elles, plus du quart de leur chiffre d'affaires est réalisé à l'export
- Une **dynamique d'investissement** pour près de la moitié des entreprises

OPTIMISME ATTENDU POUR L'AVENIR

- **75 %** des PME s'attendent à augmenter leur chiffre d'affaires au cours des 3 prochaines années
- Parmi celles qui exportent, **80 %** envisagent un chiffre d'affaires export en hausse sur cette même période
- Les prévisions sont plus mesurées en termes d'investissement : **48,1 %** envisagent d'investir sur la période
- Pour la trésorerie, seuls **19,2 %** des dirigeants pensent améliorer la trésorerie de leur entreprise
- Et concernant les effectifs, près de **58 %** des PME envisagent une augmentation du nombre de salariés

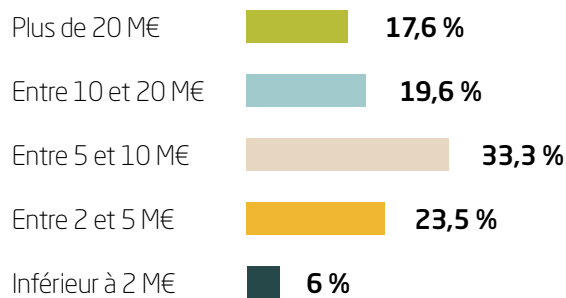
PORTRAIT DES PME INTERROGÉES

Les PME qui grandissent ne constituent pas un modèle unique

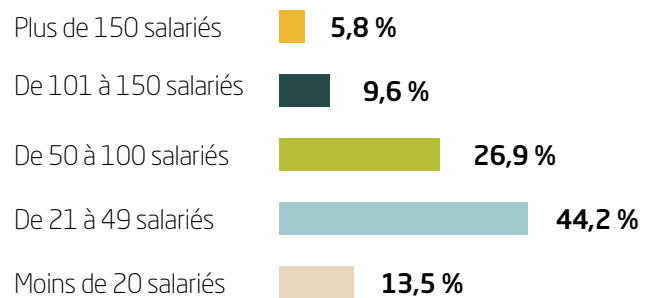
La distribution régulière dans tous les types de petites et moyennes entreprises, quelles qu'en soient la taille, l'activité ou la structure, indique que ce sont plutôt leurs dirigeants ou leurs modes de développement qui sont les clés de leurs performances.



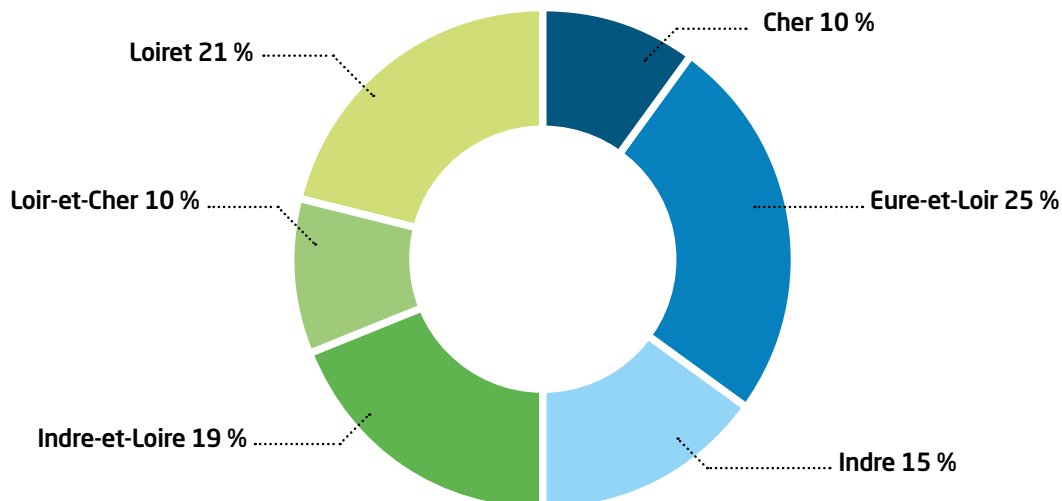
Le chiffre d'affaires annuel moyen des PME interrogées est de 10,3 millions d'euros



L'effectif moyen de 59 salariés confirme le fait que ce sont des entreprises de taille moyenne



La répartition géographique reflète les disparités du territoire avec une surreprésentation de 3 départements : l'Indre-et-Loire, l'Eure-et-Loir et le Loiret.



Elles opèrent partout et dans tous les secteurs

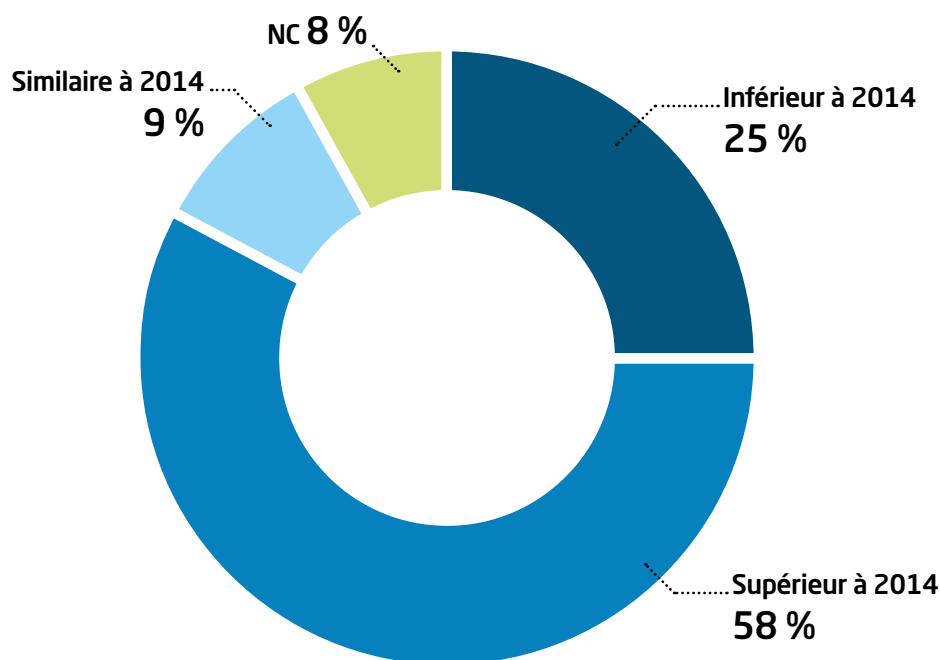
Il n'y a pas, à proprement parler, de domaines d'activité spécifiquement porteurs de croissance, la répartition sectorielle des entreprises étudiées est identique à celle de toutes les PME. La répartition par **secteur d'activité** de l'entreprise est par conséquent conforme au tissu économique régional avec une industrie dominante et diversifiée (industrie aéronautique, automobile, ferroviaire, cosmétique et pharmaceutique, imprimerie, emballage, informatique et ingénierie, environnement...).

L'ACTIVITÉ DES PME EN 2015

En 2015, le chiffre d'affaires moyen des PME interrogées s'élevait à **10,3 millions d'euros**. **67 % d'entre elles ont réalisé un chiffre d'affaires stable ou en croissance par rapport à l'année précédente.** Hors entreprises dont le chiffre d'affaires a baissé, le taux de croissance annuel s'est établi en moyenne à **9,4 %** pour les PME interrogées.

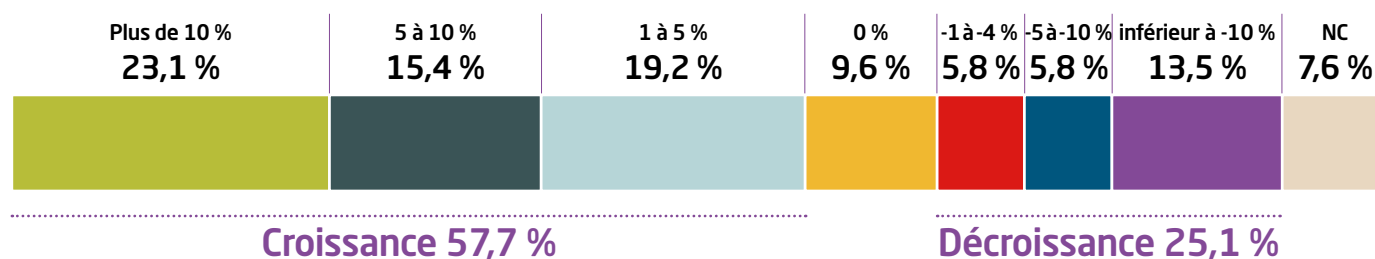


Le chiffre d'affaires des PME réalisé en 2015 est...



- En 2015, **58 %** des PME interrogées affirment avoir réalisé une croissance réelle (c'est-à-dire hors inflation) de leur chiffre d'affaires par rapport à 2014.
- La croissance moyenne enregistrée par l'ensemble des entreprises interrogées était de **2,4 %** (hors 2 startups dont les taux de croissance extrêmement élevés faussent les résultats).

Évolution du chiffre d'affaires sur un an des PME



À SAVOIR

▪ **Les 2/3 des entreprises**, dont le chiffre d'affaires a augmenté en 2015, sont présentes à l'international

▪ **93 % des entreprises ayant investi** déclarent avoir augmenté leur chiffre d'affaires par rapport à l'an dernier

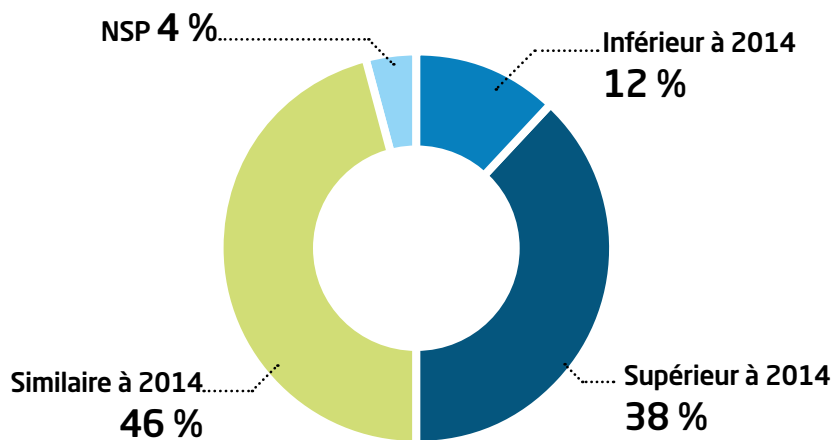
▪ **70 % des entreprises**, dont le chiffre d'affaires a augmenté en 2015, ont financé des frais de R&D

L'INNOVATION À TOUS LES NIVEAUX DE L'ENTREPRISE

Pour les PME, l'innovation est un levier de développement incontournable en termes d'attractivité et d'atout concurrentiel. Les entreprises interrogées ont une vision élargie de l'innovation qui couvre l'ensemble des offres et des services. Au-delà de l'innovation technologique de mieux en mieux maîtrisée, et centrée sur le produit et le process, les entreprises qui performant ont parfaitement intégré la nécessité d'étendre l'innovation aux activités du management, du marketing et du développement commercial.

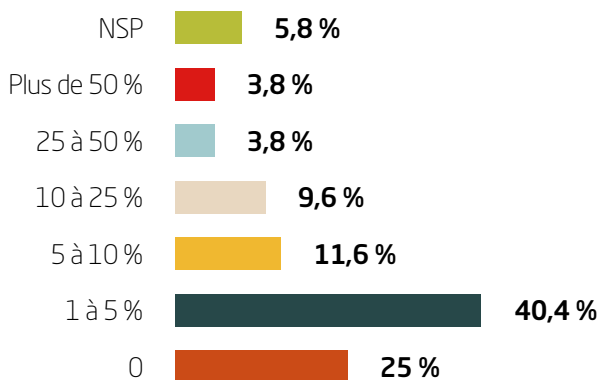


Le chiffre d'affaires des PME interrogées consacré à la R&D en 2015 est...

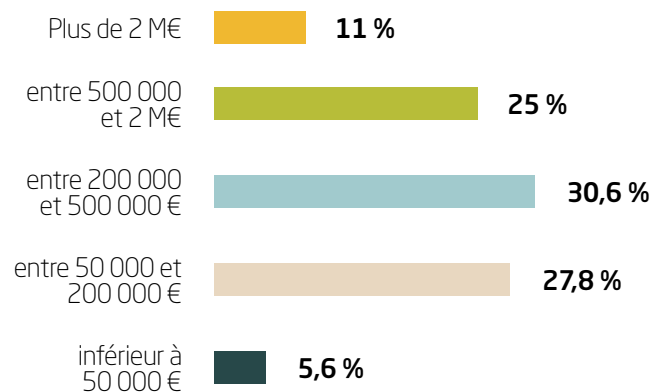


• En 2015, le montant consacré à la R&D était pour **84 %** des PME interrogées, supérieur ou égal à celui de 2014.

Les PME consacrent en moyenne **9 % de leur chiffre d'affaires pour le financement de la R&D**



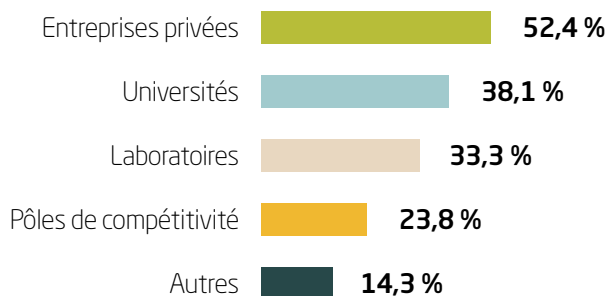
Le montant consacré à la R&D est **en moyenne de 769 000 €** par entreprise en 2015



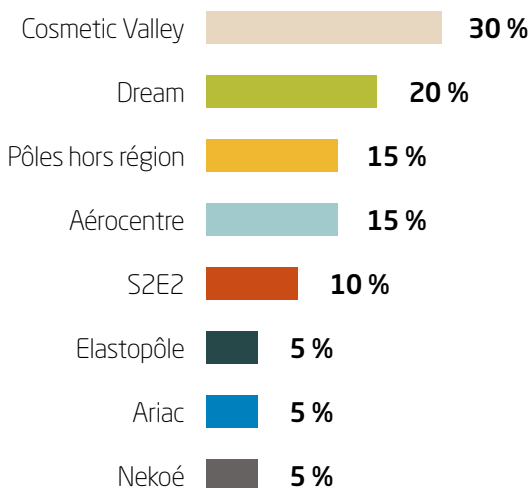
À SAVOIR

- **83 %** des PME interrogées ont financé des frais de recherche et développement (interne ou externe)
- **79 %** ont commercialisé un nouveau produit, bien ou service
- **69 %** possèdent un bureau d'études intégré
- **61,5 %** ont utilisé un nouveau procédé de production, de commercialisation ou d'organisation
- **58 %** ont recruté du personnel de R&D
- **48 %** ont déposé un brevet, une marque, un dessin ou un modèle
- **11,5 %** ont acquis une licence d'exploitation d'un procédé ou d'une technologie
- **48 %** ont développé pour le compte de tiers un produit ou procédé (prestation) nouveau ou significativement amélioré

40,3 % des PME interrogées participent à des projets de recherche collaboratifs avec :



38,5 % des PME interrogées adhèrent à au moins un pôle de compétitivité ou à un cluster, dont :



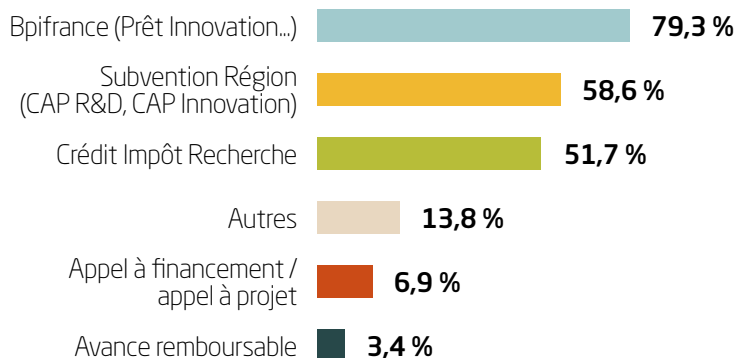
“ Sentir le soutien de la Région par rapport au développement de l’entreprise comme c’est le cas actuellement, c’est très moteur pour l’innovation et le développement de nouveaux produits. ”

Dirigeant d’une PME
spécialisée dans la fabrication de molécules et de principes actifs pour les industries de santé - Eure-et-Loir

“ Il faut aider des projets innovants et collaboratifs en tissant davantage de liens avec l’Université, continuer l’usine du futur, moderniser les outils et gagner en compétitivité... ”

Dirigeant d’une entreprise
spécialisée dans la sous-traitance aéronautique - Loir-et-Cher

55,7 % des PME interrogées ont bénéficié d’un soutien financier en matière de R&D. Parmi celles-ci, plus de **79 %** ont reçu un soutien de Bpifrance. Le montant alloué est en moyenne de **274 000 €** (de 24 000 € à 1,5 million d’€).



UNE STRATÉGIE DE CONQUÊTE À L'INTERNATIONAL

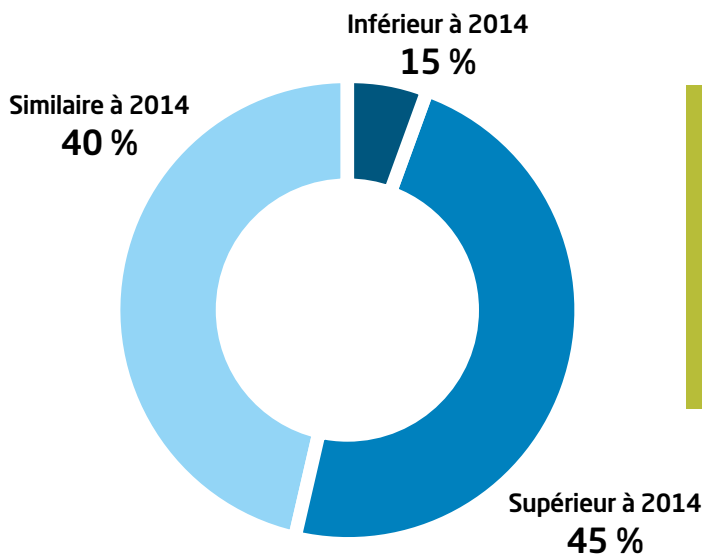
Les entreprises en croissance sont particulièrement exportatrices : **77 % des PME interrogées déclarent une activité à l'international.**

La taille des PME a une influence sur le poids moyen de l'international dans l'activité consolidée : il est de **31 %** pour les PME de plus de 100 salariés et de **23 %** pour celles de moins de 100 salariés.

L'innovation est également un facteur discriminant : les PME qui innovent font en moyenne **25 %** de leur activité à l'international contre **20 %** pour les entreprises qui n'innovent pas.



Le chiffre d'affaires export des PME présentes à l'international en 2015 est...



- Toutes entreprises confondues, le pourcentage moyen du chiffre d'affaires réalisé hors de France est de **27 %**. Hors entreprises non exportatrices, ce chiffre s'élève à **65 %**.

- **34,6 %** des PME interrogées font au moins le quart de leur activité en dehors de l'Hexagone. Si l'on considère uniquement les entreprises qui exportent, ce chiffre atteint **44 %**.

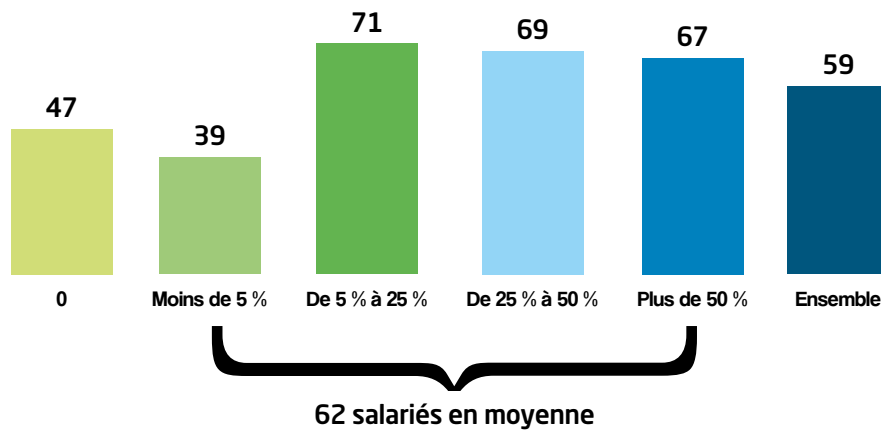
Répartition des PME exportatrices selon la part du CA à l'international

- 25 %** **Très forte internationalisation**
Plus de 50 % du CA
- 20 %** **Forte internationalisation**
De 25 à 50 % du CA
- 32,5 %** **Internationalisation moyenne**
De 5 à 25 % du CA
- 22,5 %** **Faible internationalisation**
Moins de 5 % du CA

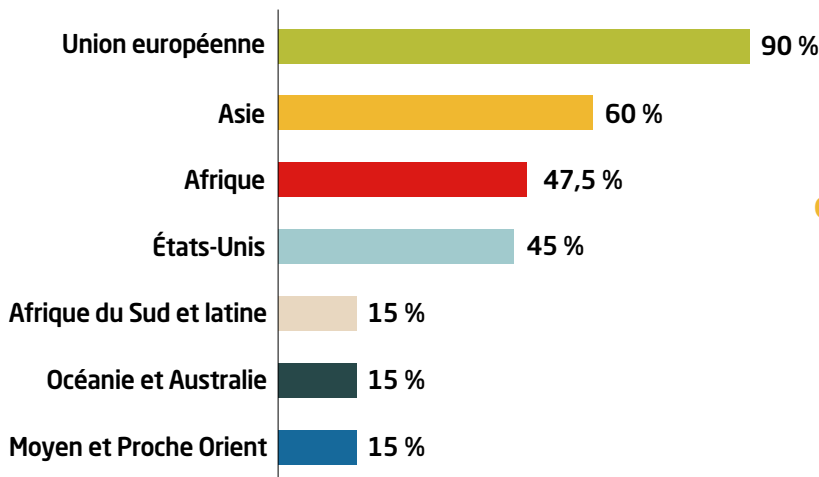
L'effectif moyen de l'ensemble des entreprises interrogées est de **59 salariés**. L'effectif moyen des entreprises qui exportent est de **62 salariés** contre **47** pour celles qui n'exportent pas.



Effectif moyen selon le chiffre d'affaires réalisé à l'export



Parmi les entreprises qui exportent, **90 %** exportent vers les pays de l'Union européenne, **60 %** en Asie et **47,5 %** en Afrique (dont Maghreb).

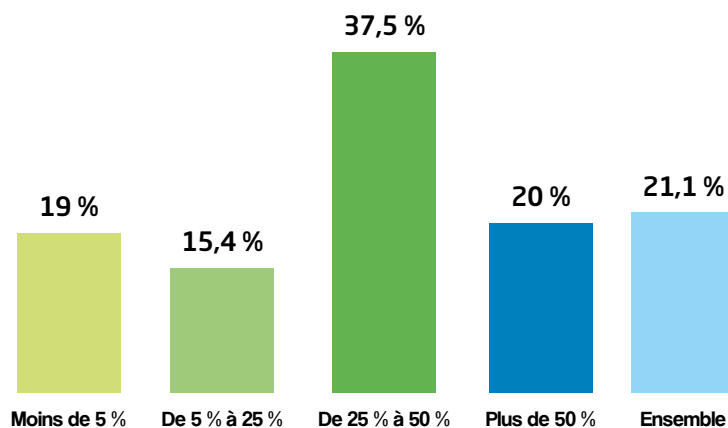


“ Le marché français est surchargé et assez concurrentiel. Les perspectives de développement sont pour nous clairement l'Asie et le Moyen-Orient ”

Dirigeant d'une entreprise spécialisée dans la sous-traitance cosmétique - Eure-et-Loir

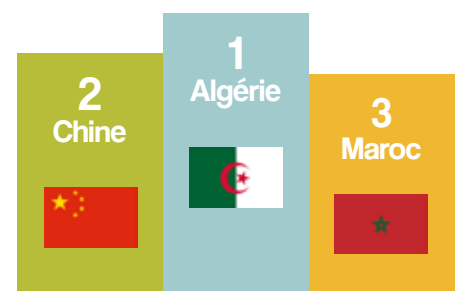
21,1 % des PME interrogées possèdent une ou plusieurs filiales à l'étranger.

Proportion des PME ayant au moins une filiale à l'étranger selon la part du CA à l'international



7,7 % des entreprises interrogées ont un projet de création de filiale en 2016. À noter, les entreprises concernées ne possèdent actuellement aucune filiale à l'étranger.

Top 3 pays

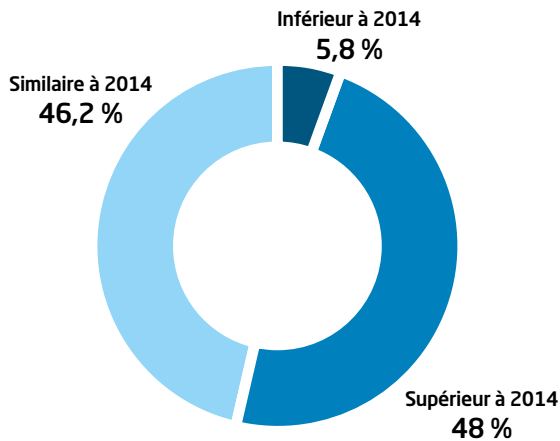


L'INVESTISSEMENT ET LE FINANCEMENT

La meilleure tenue des marges pour les entreprises en croissance leur permet d'investir de manière plus importante que les autres entreprises. Ainsi, **88 %** des entreprises interrogées ont réalisé un investissement physique et/ou immatériel en 2015. **48 %** des dirigeants indiquent une amélioration de leurs investissements par rapport à 2014 et **46,2 %** estiment que celui-ci est stable.



Le taux d'investissement des PME en 2015 est...

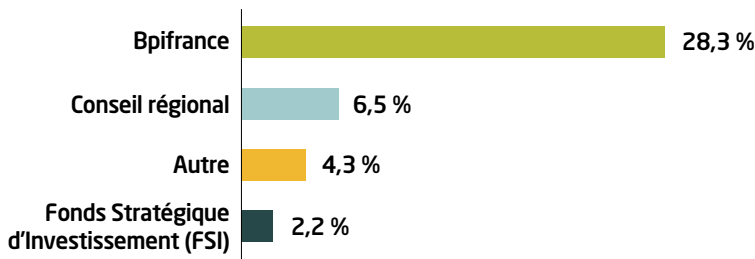


- En 2015, le montant consacré à l'investissement était pour **94,2 %** des PME interrogées, supérieur ou égal à celui de 2014.
- En moyenne, **6,1 %** du chiffre d'affaires des PME est consacré à l'investissement en 2015

Concernant les entreprises qui n'ont pas investi en 2015, leur dernier investissement date en moyenne de **3 années**. Il concerne essentiellement le financement de nouveaux équipements.

Pour financer leurs investissements en 2015, les PME ont utilisé l'endettement financier et les concours bancaires à hauteur de **70 %**. En revanche, la part relative des apports en fonds propres s'est limitée à **10,9 %** seulement des besoins en moyenne.

30 % ont bénéficié d'un soutien de la part d'un organisme dont plus de **28 %** de la part de Bpifrance. Aucune entreprise interrogée n'a demandé ou reçu de soutien de Business Angels.

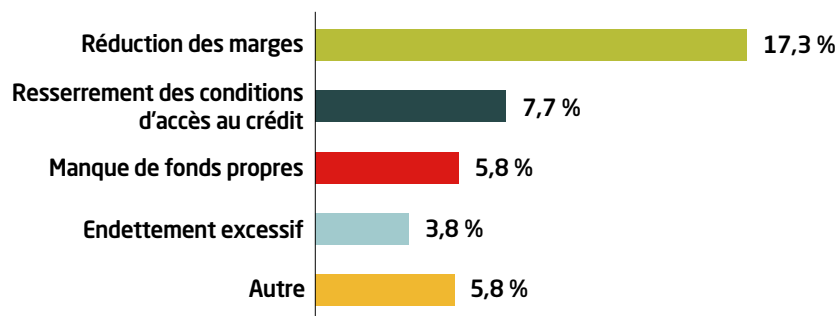


11 % des entreprises interrogées ont rencontré des difficultés d'accès au crédit. Des garanties plus importantes, un meilleur bilan ou

une plus forte rentabilité de l'investissement envisagé leur ont été demandés. Pour **17,3 %** des entreprises interrogées, le

frein majeur au développement demeure la réduction des marges devant le resserrement des conditions d'accès au crédit.

Les principaux freins au développement des PME



Au cours des 3 dernières années, **7,7 %** des entreprises ont réalisé une opération de croissance externe (rachat d'entreprise ou rachat d'actions).

¹ Investissements physiques : immobilier, outil de production...
² Investissements immatériels : R&D, formation, labels...

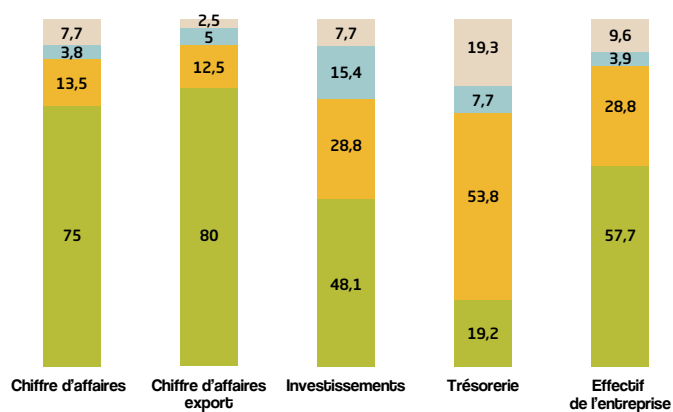
PERSPECTIVES

Pour les 3 années à venir, les PME interrogées sont plutôt confiantes

La part des dirigeants qui prévoient une amélioration de leur chiffre d'affaires au cours des 3 prochaines années est très supérieure à celle ayant constaté une amélioration en 2015 (75 % contre 58 %). La proportion de ceux qui anticipent une dégradation de leur bilan pour les 3 prochaines années (3,8 %) apparaît 21 points plus faible que celle des dirigeants ayant constaté une dégradation de 2014 à 2015.

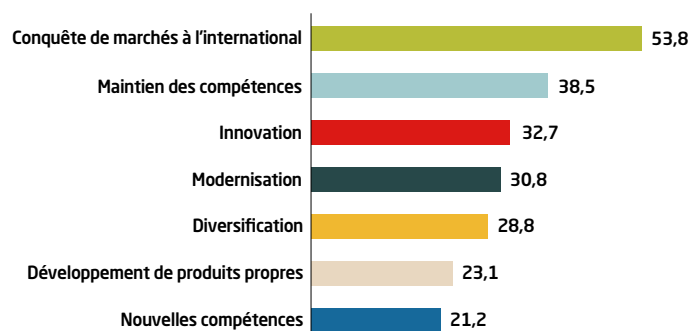


Perspectives à 3 ans des PME régionales en croissance (en %)



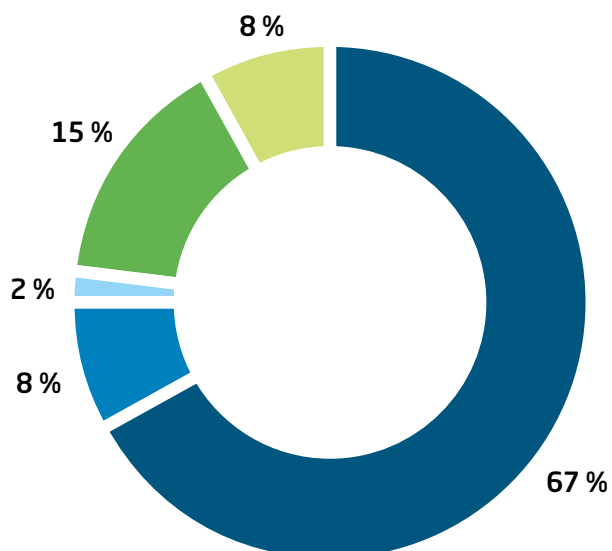
- Croissance
- Stabilité
- Diminution
- Ne sait pas

Principaux défis auxquels sont confrontées les entreprises (en %)



73 % des entreprises affichent des besoins en recrutement et **69 %** rencontrent des difficultés de recrutement. Toutes les fonctions au sein de l'entreprise sont concernées par ces difficultés de recrutement : commerciaux, opérateurs, techniciens, ingénieurs, postes en R&D, administration... Parmi les entreprises ayant l'intention de recruter d'ici les 3 années à venir, le nombre de recrutements est de **10** postes en moyenne.

Les limites au développement d'une PME

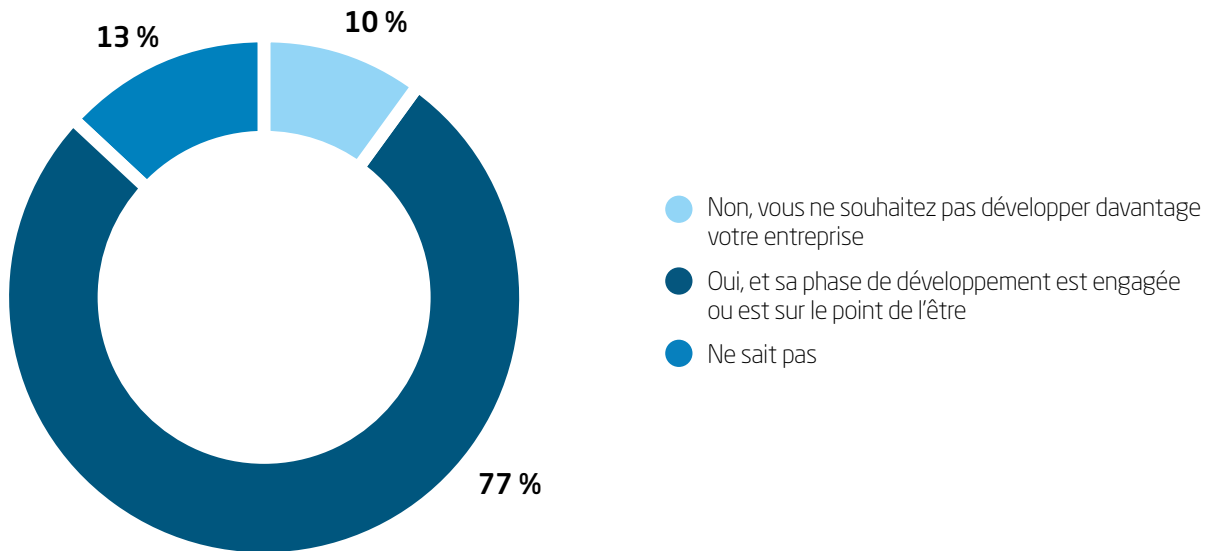


Sur l'ensemble des dirigeants interrogés, **67 %** estiment qu'il n'existe pas de limite au développement de leur entreprise.

- Non, il n'existe pas de seuil au-delà duquel il n'est plus nécessaire de faire croître une PME
- Oui, lorsqu'elle atteint un certain seuil en termes de chiffre d'affaires
- Oui, lorsqu'elle atteint un certain seuil en termes de parts de marché
- Oui, lorsqu'elle atteint un certain seuil en termes d'effectifs
- Ne sait pas

Nouvelle phase de développement

Sur l'ensemble des entreprises interrogées, une forte majorité souhaite s'inscrire dans une phase de développement. Seuls **10 %** des dirigeants ne souhaitent pas développer leur entreprise. La principale raison évoquée est le sentiment d'avoir atteint une taille satisfaisante (développement récent de l'entreprise généralement).



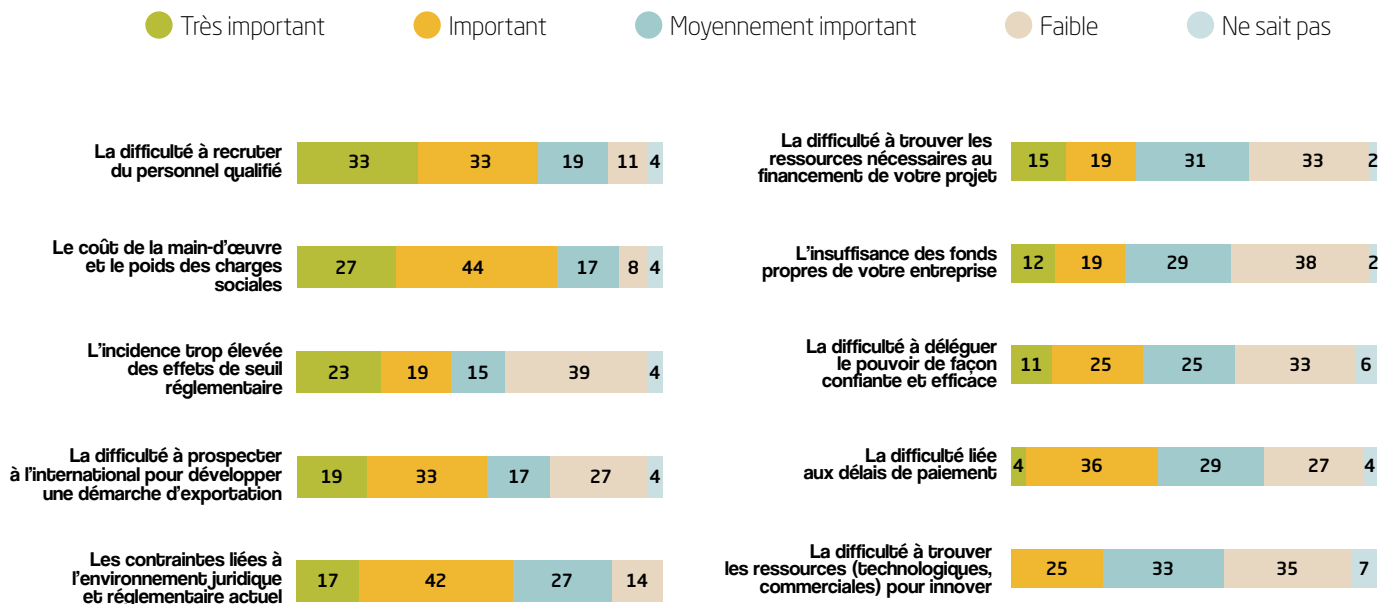
Les freins au développement

Les PME ont été amenées à donner leur appréciation sur les freins, auxquels un dirigeant de PME peut être confronté au moment de développer son entreprise. La hiérarchie des réponses varie selon la

taille et le secteur d'activité de l'entreprise mais on observe dans l'ensemble une nette prépondérance de « la difficulté à recruter du personnel qualifié » (pour plus de 66 % des dirigeants interrogés) et du « coût de la main-

d'œuvre et le poids des charges sociales » (pour plus de 70 % des dirigeants interrogés), même si les difficultés d'ordre réglementaire et financier semblent devenir un obstacle de plus en plus important.

Appréciation des freins au développement (en %)



Les attentes de PME au niveau local

Afin de pouvoir se concentrer sur l'essentiel de leur métier, les dirigeants des entreprises nourrissent des attentes multiples en matière d'accompagnement. Les demandes les plus fréquentes ont été :

- Un guichet unique pour l'aide à l'innovation et au développement. Un regroupement des organismes pour avoir un interlocuteur unique qui puisse orienter les entreprises quelles que soient leurs demandes.
- Un soutien pour le recrutement de collaborateurs qualifiés et motivés et un développement des échanges et partenariats avec les écoles locales notamment les écoles d'ingénieur.

“ Il y a trop d'interlocuteurs et donc moins de proximité et plus de dossiers à monter : nous souhaitons un interlocuteur unique. Il y a trop de freins de la part des organismes lorsque nous demandons des soutiens financiers : il nous a déjà été indiqué que nous avons obtenu trop d'aides... Nous souhaitons également conserver le même relationnel avec les élus locaux. ”

Dirigeant d'une PME de 80 salariés
spécialisée dans les métiers de la fonderie et de la forge - Indre

“ Il faut faire la promotion du territoire et rendre plus attractives les villes pour attirer des salariés. Nous sommes confrontés à une véritable pénurie de personnel qualifié. ”

Dirigeant d'une entreprise
spécialisée dans la plasturgie - Loiret

- Davantage de communication et d'information sur les accompagnements possibles de la Région.
- Davantage d'incitations à engager des démarches liées à l'environnement.

Les priorités en termes d'accompagnement

PRIORITÉ 1 : LE FINANCEMENT

- Accompagnement financier pour des projets de développement, de modernisation de site, d'achats de nouveaux équipements, d'agrandissement de locaux, de développement à l'international, d'innovation...
- Amélioration de la trésorerie, renforcement de la structure capitalistique, soutien financier sous forme de garantie ou de caution, besoin en fonds de roulement...

PRIORITÉ 2 : L'INTERNATIONAL

- Besoin d'accompagnement pour la prospection à l'international : aspects réglementaires et juridiques, informations pays...
- Aide sur la stratégie à mettre en place pour le développement à l'international (ouverture ou non d'une filiale, coût de la main-d'œuvre à l'étranger...).
- Assistance logistique pour la participation à des salons.

“ Nous aider à identifier les bons interlocuteurs et faire en sorte que nous les rencontrions : Centréco le fait déjà lors des réunions et c'est un point très appréciable. L'agence doit également continuer de nous accompagner sur les salons et nous proposer des axes de prospection commerciale. ”

Dirigeant d'une startup - Loiret

PRIORITÉ 3 : LE RECRUTEMENT

- Besoin d'accompagnement sur la mise en relation de l'entreprise avec des personnes qualifiées à recruter.
- Aide au recrutement de profils industriels et techniques.

PRIORITÉ 4 : L'INNOVATION ET LA R&D

- Appui financier et technique dans la recherche et développement et l'innovation.
- Accompagnement dans la diversification des produits et des services.
- Accompagnement dans la modernisation des outils de production pour gagner en compétitivité.
- Accompagnement pour le recrutement de postes de R&D.

“ Nous cherchons des aides financières dans le cadre d'un projet de robotisation qui vise à améliorer des postes de travail par rapport à la pénibilité. ”

Dirigeant d'une PME de 65 salariés
spécialisée dans les équipements
pour l'industrie - Eure-et-Loir

CONTACTS

DEV'UP Centre-Val de Loire

Agence de l'innovation et du développement des entreprises
de la région Centre-Val de Loire

6 rue du Carbone
45072 Orléans Cedex 2
02 38 88 88 10

contact@devup-centrevaldeloire.fr
www.devup-centrevaldeloire.fr

Le 9 janvier 2017,
les 2 agences régionales
CENTRÉCO (Développement
Économique) et l'ARITT
(Innovation et Transfert de
Technologie) ont fusionné
pour créer Dev'up.

Bpifrance Centre-Val de Loire

32 rue Bœuf Saint-Paterne
45000 ORLÉANS
Tél. : 02 38 22 84 66
www.bpifrance.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Centre-Val de Loire

6 rue Pierre et Marie Curie
45140 INGRÉ
Tél. : 02 38 25 25 25
www.centre.cci.fr

Conseil régional du Centre-Val de Loire

Direction Générale Formation,
Recherche, Économie et Emploi
9 rue Saint-Pierre Lentin
45000 ORLÉANS
Tél. : 02 38 70 30 30
www.regioncentre-valdeloire.fr

Directe Centre-Val de Loire

12 place de l'Étape
45000 ORLÉANS
Tél. : 02 38 77 68 00
<http://centre-val-de-loire.directe.gouv.fr/>

Méthodologie

DÉFINITION DES PME

Depuis le décret n° 2008-1354, pris en application de la loi de modernisation de l'économie, l'entreprise est définie selon des critères économiques et non plus, seulement, juridiques. La catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui :

- d'une part occupent moins de 250 personnes ;
- d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

La population de référence des entreprises qui ont servi de base à cette enquête, est composée de PME régionales qualifiées « de PME en croissance » par Dev'up Centre-Val de Loire selon leurs performances en termes d'innovation, d'international et d'investissement.

ÉCHANTILLON D'ANALYSE ET MÉTHODE DE REDRESSEMENT

Cette étude a été réalisée par téléphone en octobre 2016 auprès d'un échantillon qualifié de 150 entreprises répondant aux critères suivants :

- un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros, stable ou en croissance au cours des 3 dernières années ;
- un nombre de salariés inférieur à 250 (hors micro-entreprises) ;
- une indépendance vis-à-vis d'un groupe.

L'échantillon constitué par les répondants n'a été ni construit ni reconstruit pour être représentatif de l'ensemble des PME régionales. Toutefois, les répondants sont issus d'une grande diversité de secteurs et les tailles d'entreprises (tant en chiffre d'affaires qu'en nombre de salariés) couvrent un large spectre.